

# Une semaine "artisticomusicosportive"



## Vacances de Février

Du 24 au 28 février 2020

De 3 à 12 ans

16 places en moins de 6 ans

24 places en plus de 6 ans

### "Arts et Musiques"



\* Les inscriptions s'effectueront **UNIQUEMENT** sur les temps de permanences suivants, dans la limite des places disponibles (sur présentation du dossier d'inscription **complet**) :

- Mercredi 5 février de 14h00 à 18h30.
  - Mardi 4 et jeudi 6 février de 17h00 à 18h30.
- Les inscriptions se feront sous le préau primaire

**FICHE D'INSCRIPTION**

Du 24 au 28 février 2020

**Thème : « Arts et Musiques »**

\* Les inscriptions s'effectueront **UNIQUEMENT** sur les temps de permanences suivants, dans la limite des places disponibles (sur présentation du dossier d'inscription **complet**).

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Inscrit le : (cocher la/les case(s) correspondante(s))

Le programme d'animation vous sera envoyé par mail dès sa finalisation.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	« SEMAINE » entière

**Responsable(s) de l'enfant:**

Nom et prénom du responsable légal 1 :

Adresse:.....

bureau:..... portable:..... domicile:.....

@ :.....

Nom et prénom du responsable légal 2:

Adresse:.....

bureau :..... portable:..... domicile:.....

@ :.....

N° allocataire CAF ou MSA:.....

(Joindre la copie d'avis d'imposition pour les CAF hors Deux Sèvres et MSA)

Pour une 1ère inscription sur l'accueil de loisirs (2019-2020), joindre la fiche sanitaire complétée et accompagnée de la copie des vaccins de l'enfant.

Signature du/des représentant(s) légal/légaux :

**Contacts:** Accueil de loisirs: 05 49 09 15 44 – [centredeloisirs@mairie-bessines.fr](mailto:centredeloisirs@mairie-bessines.fr)

**Tarifs :**

Non Bessinois



Bessinois



**Modalités d'inscription**

Pour l'accueil des vacances :

- ✓ **Horaires:** 7h45 – 18h30 du lundi au vendredi
- ✓ Les inscriptions s'effectueront **UNIQUEMENT** sur les temps de permanences, dans la limite des places disponibles (sur présentation du dossier d'inscription complet).
- ✓ Pour l'accueil de loisirs, les inscriptions peuvent se faire, soit à la journée, soit à la semaine.
- ✓ **L'inscription équivaut à un engagement des parents** pour une fréquentation régulière du centre par leur(s) enfant(s) et **entraîne obligatoirement une facture** correspondant à la période d'engagement.
- ✓ **Attention :** une facture correspondant à la période d'engagement sera également adressée aux parents qui auront fourni la présente fiche d'inscription même si leur(s) enfant(s) inscrit(s) ne vient(nent) pas sur la période d'engagement, sauf cas de force majeure, dont maladie, justifiée par la présentation d'un certificat médical.
- ✓ **Les familles dépendant du Régime Général et du Régime Fonctionnaire** régleront le tarif correspondant à leur Quotient Familial, aides de la CAF déduites.
- ✓ **Les familles dépendant d'Autres Régimes** régleront le tarif correspondant à leur Quotient Familial et les aides auxquelles elles peuvent prétendre leur seront versées directement par l'organisme d'affiliation. *Fournir une copie du dernier avis d'imposition, ou une copie de la fiche du Quotient Familial MSA.*
- ✓ **Les familles ne fournissant pas de numéro allocataire CAF/MSA, seront facturées au tarif le plus élevé.**
- ✓ **Les tarifs « commune »** s'appliquent aux enfants dont au moins un des parents est domicilié sur la commune.
- ✓ **Organisation :** nous demandons aux familles de respecter la date limite d'inscription indiquée dans le dossier d'inscription. Aucune inscription supplémentaire ne sera prise en compte passé ce délai.

L'ouverture de l'accueil de loisirs pendant les vacances se fera en fonction du nombre suffisant d'inscriptions effectuées au **07 février 2020** soit :

- 8 enfants pour la tranche d'âge 3-5 ans
- 12 enfants pour la tranche d'âge 6-11 ans

L'organisateur se réserve le droit de ne pas ouvrir l'accueil de loisirs si le nombre d'enfants minimum n'est pas atteint.

**Contacts:** Accueil de loisirs: 05 49 09 15 44 – [centredeloisirs@mairie-bessines.fr](mailto:centredeloisirs@mairie-bessines.fr)